



Bulletin municipal

NERSAC

Septembre 2022 - n° 68



Mairie
Parc de Lubersac
16440 NERSAC

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi
9h00 / 12h00 - 13h30 / 17h00
Tél : 05-45-90-60-22

P.6-7 Écologie

P.10 Travaux

Infos pratiques

Mairie
Parc de Lubersac
16440 NERSAC

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi
9h00 / 12h00 - 13h30 / 17h00

Tél : 05-45-90-60-22

 accueil@nersac.fr

 <https://www.facebook.com/nersacofficiel/>
site internet : www.mairie-nersac.fr

Police municipale 06-17-34-92-30
Gendarmerie de Hiersac 05-45-96-90-03

Professionnels de santé :

- **Docteur CORBEL** 05-45-90-59-00
- **Pharmacie PAROT** 05-45-90-60-20
- **Cabinets infirmiers**
 - BOHERE Jérôme 05-45-69-27-75 ou 06-71-94-41-96
 - BARREAU Janie, RINAUD Pauline et CANONNE Stéphane 06-70-04-66-86
- **Kinésithérapeutes**
 - CLUZEL Alain 05-45-90-56-05
 - SAMBOL Michel 06-31-68-29-28
- **Étiopathe** VERNEL-WESOLOWSKI Morgane 07-69-49-65-85
- **Ostéopathe** PAUTROT Mélissa 06-32-81-79-13
- **Pédicure-podologue** LEULIETTE Laëtitia 06-14-45-84-83
- **Hopital de Girac** 05-45-24-40-40

Mot d'accueil aux nouveaux habitants :

Vous venez d'emménager à Nersac ?
Nous vous souhaitons chaleureusement la bienvenue.
Afin de vous renseigner au mieux sur les services et activités à disposition des habitants, nous vous invitons à parcourir notre site internet ou à consulter notre Facebook (dont les coordonnées se trouvent en haut de cette page) et à venir nous rencontrer en mairie.

Vous pouvez également nous envoyer un mail pour nous informer de votre arrivée sur la commune.
En espérant vous voir très bientôt, nous vous remercions d'avoir choisi de vivre à Nersac.



Sommaire

p.4-5

Festivités
Vie associative

p.6-7

Écologie

p.8-9

Enfance-jeunesse
Solidarité

p.10-11

Travaux
Vie quotidienne
Parole à l'opposition

p.12

Agenda

Bulletin élaboré par la Commission

"Communication et information"

Directeur de la publication : Barbara COUTURIER

Rédacteurs et photos :

S. ALQUIER, F. BOUSIQUE, S. CANDIAL,

B. COUTURIER, S. JUTAN, A. MONNEREAU

Impression : Imprimerie VALANTIN,

114 rue de la Quintinie, ZE n°3-Les Plantiers

16340 L'ISLE d'ESPAGNAC

Bulletin imprimé avec des encres végétales



ISSN : 1274-7807



Chères Nersacaises, chers Nersacais,

Suite à la démission d'Éric DANCHÉ en mai dernier, des changements ont eu lieu au sein de la majorité du conseil municipal. Sylvie GOMEZ a rejoint l'équipe des conseillers municipaux. Alain MONNEREAU occupe désormais le poste de 1^{er} adjoint et Fabrice BOUSIQUE, celui de 5^{ème} adjoint.

En écrivant ces quelques lignes, la rentrée me paraît déjà bien loin. Nous avons tous repris nos routines et nous allons devoir changer certaines de nos habitudes. Nous ne pouvons plus nous permettre de vivre au rythme auquel nous vivions.

Cet été a été marqué par de forts épisodes caniculaires ; avec le CCAS, nous avons régulièrement contacté les personnes vulnérables ou isolées pour évaluer leur situation face à ces fortes chaleurs.

Nous nous sommes efforcés de vous renseigner par le biais de notre site, Facebook et Panneau Pocket, de la situation dramatique des restrictions d'eau, d'interdiction temporaire d'usage de produits pyrotechniques et de feu dans les espaces naturels, nous n'avons pas pu nous promener dans les forêts, si rafraichissantes.

Je souhaiterais avoir une pensée toute particulière pour nos femmes et hommes du feu qui ont combattu cet été contre les incendies, souvent criminels.

En votre nom, je leur rends hommage.

Ces événements doivent nous convaincre de la nécessité d'accélérer nos actions écologiques, de développement durable et d'aller plus loin et plus vite.

Dans ce contexte, nous collectivité, devons nous adapter et montrer l'exemple !

Le mot de Mme le maire

Des groupes de réflexion sur l'énergie sont mis en place par pôle pour étudier, en concertation avec les services, les actions à mettre en place pour atteindre rapidement une réduction de 10 % de la consommation d'énergie. Ainsi, nos bâtiments publics auront un nouveau fonctionnement permettant de réduire l'impact énergétique et financier.

Dans vos foyers, la répercussion se fait déjà sentir sur vos budgets à travers l'inflation et le coût de la vie.

L'unique moyen de combattre cette nouvelle difficulté est de repenser individuellement nos consommations énergétiques et de les réduire au maximum pour faire face à la hausse de ces charges (vous avez déjà commencé à le faire).

Je sais compter sur vous : l'effort collectif, la responsabilité civique et la solidarité doivent être notre direction commune pour les mois à venir.

Ensemble, nous trouverons le chemin vers un avenir plus radieux !

Sincèrement vôtre.

Votre maire, Barbara COUTURIER

Festivités

Nous remercions les agents communaux, les élus et les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces diverses manifestations.

■ FÊTE DE L'ASCENSION

Après deux années d'absence en raison de la crise sanitaire liée à la COVID, la traditionnelle fête de l'Ascension a fait son retour sur la commune. C'est avec un immense plaisir que petits et grands ont profité des animations proposées tout au long de ce week-end : le jeudi 26 mai, course cycliste nationale junior de 119 kms organisée par l'ACN, puis le samedi 28 mai, jeux dans le parc de Lubersac animés par l'APEN et « les jeux de tonton Fag ». Dans la soirée, départ route d'Angoulême pour la retraite aux flambeaux qui a rallié le stade de la sablière en musique. Le feu d'artifice a alors pu débiter et offrir une formidable palette de couleurs au public venu nombreux. Le dimanche 29 mai, belle affluence au parc de la Boème où se tenait le vide grenier proposé par Div'Art. Les acheteurs ont pu faire de bonnes affaires sur les différents étals.

Et bien sûr, pendant ces 4 jours, chacun a pu profiter des attractions foraines en s'offrant un petit tour de manège, une pêche aux canards, une gourmandise ou toute autre distraction parmi les stands présents.



■ MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Succès pour le deuxième marché des producteurs de pays qui s'est tenu le vendredi 2 juillet. Les visiteurs ont pu remplir leurs paniers ou déguster sur place les produits locaux des divers producteurs présents sur le marché tout en écoutant les refrains entonnés par le groupe « It is note » qui a animé la soirée.

Le tennis club municipal de Nersac a assuré la tenue de la buvette en proposant boissons et frites charentaises.



■ SOIRS BLEUS

Le 26 août, en partenariat avec GrandAngoulême, Nersac a accueilli les Soirs bleus dans le parc de Lubersac.

« Les Grooms » ont débuté la soirée en époustouflant les plus petits avec leur spectacle « Magillusion », puis le groupe Diya a charmé les plus grands avec sa musique aux sonorités africaines. Art sono 16 a assuré la dernière partie de soirée.

La buvette tenue par Nersac pétanque et les différents foodtrucks présents ont permis aux nombreux spectateurs de se restaurer sur place.



Vie associative

Retrouvez les associations nersacaises et leur actualité sur www.mairie-nersac.fr (rubrique Culture, Sport & Loisirs puis Associations)

■ NERSAC GYM POUR TOUS

Ci-dessous les cours proposés par Nersac Gym Pour Tous pour 2022-2023 :

COURS DU MARDI

- Gym douce (10h00/11h00)
- Stretching (19h00/20h00)
- Danse salon (19h00/20h15)
- Gym diversifiée (20h15/21h15)

COURS DU MERCREDI

- Danse moderne enfants (13h45/15h45)
- Zumba (19h25/20h45)

COURS DU JEUDI

- Yoga (19h00/20h00)

Renseignements au 06 76 20 26 66.

■ TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES : ON COMMENCE MAINTENANT !

Le 1^{er} janvier 2024, les déchets alimentaires ne pourront plus être mélangés aux ordures ménagères dans vos bacs ou vos sacs noirs.

Pourquoi les trier ?

• Les enjeux réglementaires :

À compter du 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des déchets alimentaires devient obligatoire. Ils seront donc interdits dans les ordures ménagères. Cette obligation s'applique à tous !

• Les nouveaux enjeux environnementaux :

Valoriser les déchets alimentaires au plus proche de leurs sources de production soit par un retour à la terre en circuit court (compostage, c'est l'idéal), soit par une collecte séparée (via des bornes d'apport volontaire). Cela évite la mise en décharge de ces déchets valorisables dont la dégradation entraîne l'émission de méthane dans l'atmosphère, un gaz à fort impact sur le réchauffement climatique.

• Les enjeux financiers :

Trier les déchets alimentaires et les valoriser à proximité de chez soi, grâce à des solutions locales, limite les coûts de collecte, de transport et de traitement des déchets. Le non-tri des déchets alimentaires coûte à la collectivité et aux citoyens 1,2 million € par an. Un coût qui va fortement évoluer au cours des années à venir en raison de l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) s'appliquant à chaque tonne de sacs noirs enfouie qui passera de 32 à 65 € HT / tonne en 2025. Chaque tonne de déchets évités permet de maîtriser les coûts de collecte et de traitement.

Comment les trier ?

Dès la rentrée 2022, GrandAngoulême met à votre disposition de nouveaux outils qui vous aideront à préparer ce changement.

Afin de répondre à une nécessité écologique et économique, GrandAngoulême, en concertation avec votre commune, vous apporte des solutions techniques de proximité pour la gestion de vos déchets alimentaires : mise à disposition de composteurs, ouverture de sites publics de compostage ou encore implantation de bornes pour le tri des déchets alimentaires dits « critiques » (restes de repas, viande, poisson, yaourts périmés, ..., même emballés !).

Ces bornes sont ouvertes à tous et ce quel que soit votre type de logement (habitat individuel ou collectif). Les professionnels, quant à eux, doivent s'organiser avec des filières professionnelles.

Pour accéder à ces bornes, un badge est nécessaire ! Venez récupérer votre badge et votre bioseau « marron » ou encore un composteur de jardin si vous le souhaitez lors de la distribution organisée par GrandAngoulême dans votre commune. C'est gratuit !

Comment récupérer vos équipements ?

Le service Déchets Ménagers de GrandAngoulême sera présent à Nersac pour assurer la distribution et fournir des explications sur ce dispositif.

les lundis 3, 10 et 17 octobre 2022

de 14 h 30 à 20 h 00

Salle des Fêtes

Rue des Tanneries

Se munir impérativement d'un justificatif de domicile.

Si vous êtes absents lors de la distribution organisée dans votre commune, nous vous invitons à vous signaler en mairie afin de réserver un dispositif qui sera livré en mairie dans un second temps.

Retrouvez toutes les informations relatives au tri des déchets alimentaires (distributions de matériel, implantations des bornes, FAQ,...) sur : www.pluspropremaville.fr

Parce que chaque geste compte !

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES
S'ÉQUIPER AVEC LE SOUTIEN
DE GRANDANGOULÊME

GRATUIT

DISTRIBUTION DE MATÉRIEL

NERSAC

LES LUNDIS 3, 10 ET 17 OCTOBRE
DE 14 H 30 À 20H

SALLE DES FÊTES - RUE DES TANNERIES

J'AGIS
pour réduire

Grand
Angoulême

Du 12 septembre au 10 novembre 2022, GrandAngoulême distribue dans 18 communes de son territoire (vague 1) les équipements pour trier et valoriser les déchets alimentaires. Composteurs, bioseaux et badges d'accès aux bornes à déchets alimentaires sont alors remis gratuitement lors de ces distributions de proximité. Cette première vague de distribution concerne environ 15 000 foyers !

Enfance, jeunesse

■ RENTRÉE SCOLAIRE

En route pour une nouvelle année scolaire !

Rentrée sous le soleil pour les 178 élèves nersacais et leurs enseignantes le jeudi 2 septembre, avec quelques pleurs (vite apaisés) pour certains, la joie des retrouvailles pour d'autres.

L'école compte 9 classes (3 maternelles et 6 élémentaires) réparties de la façon suivante :

- 4 TPS + 17 PS = 21 élèves - Mme BONNET Christelle
- 8 MS + 11 GS = 19 élèves - Mme DELAVALLADE Virginie
- 11 MS + 8 GS = 19 élèves - Mme HARNOIS Sophie
- 20 CP - Mme PALLET Nathalie
- 18 CE1 - Mme MERYET Sarah
- 9 CE1 + 13 CE2 = 22 élèves - Mme NEVEU Laure
- 12 CE2 + 7 CM1 = 19 élèves - Mme MARTIN Kathie
- 21 CM1 - Mme SOUPPART Marine
- 23 CM2 - Mme BUTEZ Valérie et Mme BENOIT Bénédicte (décharge le jeudi et vendredi)



Nous souhaitons à tous une belle et heureuse année scolaire, source d'apprentissages et de découvertes.

■ MAISON DE LA PETITE ENFANCE

"Vous attendez un bébé, votre bébé vient de naître ou vous avez un tout petit..."

Le lieu d'accueil enfants/parents (LAEP) est pour vous, c'est un lieu ressource pour les futurs parents et les parents avec leurs jeunes enfants.



L'arrivée d'un enfant est un véritable chamboulement. On se pose de nombreuses questions et on peut se sentir seule, un peu perdue, avoir besoin d'être avec des adultes, de souffler, de découvrir une petite collectivité...

Au LAEP, vous pourrez rencontrer d'autres parents et d'autres enfants, profiter d'un espace ludique adapté pour les petits. Pascale et Stéphanie vous accueillent et vous accompagnent pour passer un moment d'échange, de jeu en toute convivialité.

Le LAEP, c'est tous les lundis entre 15h00 et 17h30 (fermé au mois d'août et une semaine à Noël), c'est gratuit et anonyme, pas d'inscription préalable.

Les grands-parents sont aussi les bienvenus.

Alors, soyez curieux et venez nous rendre visite !

Pascale et Stéphanie"

■ ALSH

Cet été, accompagnés de leurs animateurs Aurélie, Justine, Myriam, Ashley, Adeline, Mélissande et Aurélien, les enfants de 3 à 10 ans accueillis au centre de loisirs "Récollections" ont participé à des activités diverses et variées : les grands jeux à Dignac, les sorties à la piscine de Nautilus et à la piscine de La Couronne, Mysterra Parc à Montendre, une initiation vélos/VTT avec un intervenant, l'accrobranche à Soyaux ainsi que des activités manuelles et sportives sur différents thèmes (les bois et la forêt, le désert, les fonds marins, le monde minuscule, la jungle...).





La dernière semaine du mois de juillet, enfants et animateurs ont organisé la fête du centre de loisirs pour laquelle ils ont construit des jeux qu'ils ont présentés aux parents.

Deux structures gonflables ont été installées pour l'occasion dans la cour, pour le plus grand plaisir des petits vacanciers.

Tous ont passé de très bons moments sous le soleil estival, dans les rires et la bonne humeur.

■ CLUB ADOS

Cet été, les jeunes du club ados se sont mobilisés avec leurs deux animateurs, Aurore et Guéric, pour créer une campagne de collecte de dons pour le Refuge de l'Angoumois.

Les jeunes ont conçu des affiches qu'ils ont déposées chez les commerçants.



Durant 2 mois, ils ont récupéré croquettes et pâtés, articles pour chats et chiens du refuge.

Le club ados tient à remercier le Relais des Mousquetaires qui a mis à disposition un caddy afin de réceptionner les dons.

Le rendez-vous pour les déposer au Refuge de l'Angoumois a eu lieu le mercredi 21 septembre.

Merci à tous pour votre collaboration à ce projet !

Solidarité

Yuriy KHMIL, habitant de Nersac, est venu récupérer les nombreux dons qui ont été déposés en mairie, en faveur des Ukrainiens. Il les a ensuite acheminés vers l'Ukraine, au début de l'été.

La municipalité remercie chaleureusement les généreux donateurs qui ont apporté leur soutien à cette opération.



Travaux

■ PONT DE LA MEURE

Le Conseil départemental va réaliser des aménagements de sécurité à l'approche du pont franchissant la Charente et supportant la RD 41 (route de Trois Palis) sur laquelle circule environ 3 300 véh./j dont 4.07 % de poids lourds. Ces travaux font suite à la constatation de désordres évolutifs sur et hors ouvrages ainsi que des problèmes de vitesse et de sécurité au droit des cheminements.

Cela concerne notamment la réalisation :

- d'un plateau surélevé au niveau du restaurant ;
- d'un élargissement de l'accotement avec trottoir côté Trois Palis permettant d'assurer une continuité du cheminement piéton entre le quartier de la Meure et le chemin de halage ;
- d'une zone « chaucidou », faisant le lien entre la commune et la Flow Vélo.

Le coût des travaux de cette opération est estimé à 400 000 € TTC auquel participe la commune à hauteur de 30 000 € HT, pour la réalisation du passage surélevé et du chaucidou sous maîtrise d'œuvre du Département. Le marché de travaux est attribué à l'entreprise SNGC de l'ISLE D'ESPAGNAC.



La réalisation est prévue en deux phases :

- à partir du 10/10/2022 jusqu'au 17/10/2022 : la circulation se fera sous alternat ;
- à partir du 17/10/2022 jusqu'au 16/12/2022 : l'ouvrage sera interdit à la circulation et une déviation sera mise en place par les communes de Trois-Palis, Linars, Angoulême et St Michel.

■ PROJET OPH GRANDE RUE



Projet de l'aménagement

La réhabilitation des bâtiments Deschamps de la Grande Rue a enfin débuté fin août. À la suite d'un problème de topographie du terrain, 12 logements au lieu de 13 initialement prévus verront le jour. L'OPH de l'ngoumois (Office Public de l'Habitat) investit 2,3 M €. Les travaux vont durer plusieurs mois, la ville de Nersac interviendra par la suite pour la création de 11 parkings et l'aménagement des espaces verts. Pour rappel, la participation financière de la commune dans ce projet s'élève à 300 400€ (acquisition du terrain, terrassement, voirie, plantations, éclairage public, etc).

■ QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX RÉALISÉS CES DERNIERS MOIS

École élémentaire



Réfection mur-plafond
classe de Mme BUTEZ



Végétalisation partielle
de la cour

Aire de pique-nique - mise à l'eau de La Sablière



Maison de la Petite enfance



Changement du sol

Panneaux de signalisation



Peinture mur extérieur
côté cour

Vie quotidienne

■ ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour faciliter la demande d'intervention pour les dépannages de l'éclairage public, contactez la mairie au 05.45.90.60.22 et indiquez le numéro JC inscrit sur le poteau concerné.



■ PROPRIÉTAIRE DE CHIEN

Vous avez un chien et vous l'aimez ? Faites en sorte qu'il soit aimé par tous.

Un chien qui aboie constamment provoque un bruit qui peut être intense et devenir rapidement insupportable pour les voisins. La mairie reçoit régulièrement des plaintes !

Propriétaire : Si votre chien aboie durant votre absence, ne le laissez pas seul dans le jardin.

Consultez un vétérinaire, c'est très souvent un symptôme de mal être chez votre animal. Les colliers anti-aboiement fonctionnent très bien.

Voisin : Si vous connaissez le propriétaire du chien aboyeur, veuillez l'informer aimablement du problème.

Si le chien aboie pendant son absence, il peut ne pas être au courant de la situation.

Les propriétaires de chiens ont l'obligation de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des voisins.

Pour rappel, tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal.

Nous comptons sur votre sens civique et vous en remercions.

■ LA POSTE - CHANGEMENT DE LOCAUX

Comme vous le savez déjà, La Poste de Nersac a été transformée en relais postal au Relais des Mousquetaires, sur les mêmes tranches horaires que la supérette. Le service de proximité est maintenu et adapté aux différents modes de vie. Cela permet aux Nersacaises et Nersacais de bénéficier de la large amplitude horaire du commerce, soit 60 heures d'ouverture par semaine, une amplitude incomparable avec celle d'un bureau de poste classique. Les clients peuvent accéder aux services les plus courants de La Poste : affranchissements, dépôts de plis, dépôts de colis pour les expéditions et vente des produits courrier (vente de timbres et de prêts-à-poster, recommandés...). Le retrait d'espèces sur CCP du titulaire est possible, dans la limite de 150€ par semaine.

Le bureau de tabac propose aussi le paiement de proximité pour régler les impôts, amendes et factures du service public.

La boîte aux lettres située sous les arcades de la mairie a été transférée devant le Relais des Mousquetaires.

Celle qui était fixée sur la façade de la mairie a été déplacée, pour des raisons de sécurité, sur la Place de l'union.



Parole à l'opposition

Opposition constructive Nersac :

Nous, la majorité de l'opposition, nous manifestons notre opposition à la fermeture définitive de la poste.

Nous avons 3 propositions au moment de voter au conseil municipal :

- Rester tel quel 5 bulletins - Poste communal 6 bulletins - Relais des mousquetaires 8 bulletins

Nous nous interrogeons aussi sur la continuité de la maison médicale et le non remplacement du dentiste.

Notre équipe s'inquiète de l'état de la voirie de notre commune.

Pour toutes informations: <https://www.facebook.com/Opposition-constructive-Nersac>

Par mail : nersac.ensemble16@gmail.com

Agenda

Retrouvez l'actualité et les événements de votre commune sur le site mairie-nersac.fr ou sur facebook.com/nersacofficiel

Lundis 3 - 10 et 17 octobre 2022 - Distribution des équipements pour trier et valoriser les déchets alimentaires - Salle Guy LEPREUX - 14h30 à 20h00.

Jeudi 6 octobre 2022 - Loto organisé par l'AAATL, dans son local, 5 Place des générations, à 13h30.



Samedi 15 octobre 2022 - Soirée dansante organisée par Nersac Gym Pour Tous pour ses 20 ans - Salle Guy LEPREUX - 20h30.

Dimanche 23 octobre 2022 - Rendez-vous Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême - Visite du cimetière de Nersac en compagnie de Marie Faure-Lecocq - 15h00-17h00 - Gratuit.



Jeudi 3 novembre 2022 - Concours de belote organisé par l'AAATL, dans son local, 5 Place des générations, à 13h30.

Samedi 5 novembre 2022 - Bourse aux vêtements et accessoires, vide étagères organisée par l'AAATL, dans son local, 5 Place des générations, de 9h00 à 18h00 (possibilités de stand aux Nersacais).



Dimanche 6 novembre 2022 - Bourse aux jouets organisée par l'APEN, salle Guy LEPREUX.

Vendredi 11 novembre 2022 - Cérémonie commémorative aux monuments aux morts.



Mardi 29 novembre 2022 - Don du Sang, Salle Guy LEPREUX de 17h00 à 20h00.

Jeudi 1^{er} décembre 2022 - Loto organisé par l'AAATL, dans son local, 5 Place des générations, à 13h30.

Jeudi 8 décembre 2022 - L'AAATL organise son repas de Noël avec les 50 ans du club.

Jeudi 12 janvier 2023 - Assemblée générale de l'AAATL et galette des rois.

Dimanche 15 janvier 2023 - Repas des aînés - Salle Guy LEPREUX.

Lundi 16 janvier 2023 - Vœux de Mme le maire et du conseil municipal - Salle Guy LEPREUX.

Mardi 24 janvier 2023 - Don du Sang, Salle Guy LEPREUX de 17h00 à 20h00.



L'application PanneauPocket vous permet d'être averti(e) des informations et événements importants qui se déroulent dans notre commune.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

Available on the App Store | Get it on Google Play